

Agression violente d'un surveillant pénitentiaire : mordu au bras par un détenu issu du CDD

Nantes, le 27 MARS 2026

L'UFAP UNSa Justice condamne avec la plus grande fermeté l'agression dont a été victime ce jour un surveillant pénitentiaire, mordu au bras par un détenu à l'issu de la CDD.

Alors qu'il effectuait son service dans le cadre de ses missions, notre collègue a été soudainement agressé par un détenu qui l'a mordu violemment au bras. **Cette agression gratuite et lâche a occasionné une blessure qui aurait certainement nécessité des premiers soins par nos partenaires soignant ! mais rien ceux-ci n'ayant pas souhaité de le prendre en charge !! Sympa les réfractaires aux sacs transparents !!**

L'intervention rapide des collègues présents a permis de maîtriser l'auteur et de sécuriser la zone. A la fin de service le gradé de secteur remarquera qu'il avait été également mordu dans la maîtrise.

L'UFAP UNSa Justice tient à apporter tout son soutien à notre collègue blessé, ainsi qu'à l'ensemble des personnels présents lors de cet incident. Nous saluons le professionnalisme et le sang-froid dont ils ont fait preuve dans ces circonstances particulièrement difficiles.

Cette agression n'est pas un fait isolé. Elle s'inscrit dans une recrudescence alarmante des violences envers le personnel pénitentiaire, favorisée par la surpopulation carcérale chronique, le manque chronique d'effectifs et l'insuffisance des moyens mis à disposition des équipes.

Face à cette violence inacceptable l'UFAP UNSa Justice exige :

- La prise en charge immédiate et complète de notre collègue (reconnaissance d'accident de service, protection fonctionnelle effective) ;
- Des sanctions disciplinaires exemplaires et rapides à l'encontre de l'auteur des faits ;
- Le renforcement des effectifs et des dispositifs de sécurité dans l'établissement ;
- Une véritable politique de tolérance zéro face aux agressions sur personnels.

L'UFAP UNSa Justice reste mobilisée et appelle l'administration pénitentiaire et le ministère de la Justice à prendre enfin la mesure de la dégradation des conditions de travail du personnel de surveillance. Nous ne tolérerons plus que nos collègues soient considérés comme des variables d'ajustement face à une détention toujours plus violente.

Nous resterons particulièrement attentifs à la suite donnée à cette affaire.

Pour l'UFAP/UNSa JUSTICE

Le bureau du QMA